



Communiqué de presse

Amiens, le 28 juin 2019

Principales décisions de la commission permanente du Conseil départemental du 28 juin 2019

INSERTION

- Soutien aux Restos du coeur

Le Département soutient l'association Restaurants du cœur à hauteur de 23 000 € en 2019.

- Soutien à la Mission locale Picardie maritime

Point d'accueil Écoute Jeunes

Le Département soutient à hauteur de 13 000 € la Mission locale Picardie maritime pour son action d'accompagnement de 60 jeunes de 18 à 26 ans en situation de mal-être. L'accueil inconditionnel, confidentiel et gratuit, a pour objectif de réduire les comportements à risque, d'éviter les ruptures, d'aider les jeunes à restaurer une image dévalorisée et, si nécessaire, de les orienter vers une structure de prise en charge adaptée.

L'animation du Point Accueil Écoute Jeunes est assurée par une psychologue clinicienne.

L'accueil des jeunes s'effectue dans les locaux de la Mission Locale de la Picardie Maritime et au sein d'établissements scolaires.

Accompagnement vers l'emploi

Le Département soutient à hauteur de 16 000 € la Mission locale Picardie maritime pour son action « Une chance à saisir » qui vise à accompagner 70 jeunes des quartiers prioritaires politique de la ville ou zone urbaine sensible vers les dispositifs tels que la Garantie jeunes, le PACEA, les contrats en alternance, etc. Après avoir identifié leurs problématiques, les jeunes ont accès des ateliers : mobilité, recherche d'emploi, santé, image de soi. Des immersions en entreprises peuvent être proposées ensuite dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration-animation, ainsi que des séjours en extérieur pour travailler sur la mobilité et l'autonomie

Image de soi

Le Département soutient à hauteur de 2 088 € la Mission locale Picardie maritime pour son action « Bien dans sa peau, bien dans sa tête » qui vise à accompagner 24 jeunes pour travailler sur l'image de soi et la confiance en soi.

- Soutien à l'association Les cadets de la gendarmerie

Le Département soutient l'association Les cadets de la gendarmerie à hauteur de 5 000 € en 2019 pour ses actions menées à destination des jeunes de moins de 26 ans qui visent à promouvoir les valeurs de la citoyenneté, développer des projets collectifs, faire découvrir les métiers liés à la sécurité grâce à une formation, lutter contre le décrochage scolaire.

- Appels à projets FSE – 14 projets soutenus

Suite aux appels à projets lancés en juillet 2018 et janvier 2019, 14 projets ont été retenus. Les appels à projets portaient sur la coordination des acteurs de l'insertion, la mobilisation des employeurs dans les parcours d'insertion, le suivi renforcé des parcours, l'accompagnement vers l'emploi au sein des ateliers et chantiers d'insertion.

Les structures soutenues : IRIAE Hauts-de-France à hauteur de 110 238 € pour les années 2019 et 2020, la Mission locale du Grand amiénois à hauteur de 70 000 €, Amiens Avenir jeunes à hauteur de 117 840 € et 35 994 €, Ménage services particuliers à hauteur de 56 271 €, Association du Vimeu à hauteur de 59 775 €, Mission locale du grand amiénois à hauteur de 122 500 €, la Mission locale Picardie maritime à hauteur de 135 000 € en 2019 et 2020, l'Association promotion formation emploi à hauteur de 37 770 € et 36 000 €, ADI80 à hauteur de 67 500 €, la Maisonnée de Corbie à hauteur de 24 000 €, la commune d'Abbeville à hauteur de 67 500 €

CULTURE

- Soutien à l'association Le Cardan

Le Département soutient l'association Le Cardan à hauteur de 6 000 € pour l'action Leitura Furiosa, manifestation littéraire insolite organisée en mai 2019 (rencontres entre écrivains et publics éloignés de la lecture).

- Soutien au festival « Les comiques agricoles »

Le Département soutient à hauteur de 6 000 € l'association Culture à la ferme pour l'organisation du festival « Les comiques agricoles » du 27 au 30 juin 2019 (spectacles des arts du cirque et du burlesque à la ferme de Beauquesne) et de résidences d'artistes.

- Soutien à l'Orchestre départemental d'Ailly-sur-Somme

Le Département soutient à hauteur de 10 000 € l'association Orchestre départemental d'Ailly-sur-Somme pour la réalisation du second album de l'orchestre. L'orchestre associe musiciens amateurs et professionnels mêle des univers artistiques variés.

- Soutien au Centre culturel Jacques Tati

Le Département soutient à hauteur de 10 000 € les actions menées par le Centre culturel Jacques Tati en 2019.

- Soutien à la Lune des pirates

Le Département soutient à hauteur de 26 000 € les actions menées par la Lune des pirates en 2019, dont l'organisation de la 2^e édition du festival Minuit avant la nuit.

- Soutien à l'association On a marché sur la bulle

Le Département soutient à hauteur de 50 000 € les actions menées par l'association en 2019, dont l'organisation du festival Rendez-vous de la bande dessinée.

- Appels à projets culturels – 20 projets soutenus

Suite aux appels à projets « Culture et solidarités », « Soutien aux livres et à la lecture », « Soutien aux arts visuels » et « Spectacle vivant en territoire » lancés en février 2019, le Département accorde 163 045 € de subvention à 20 porteurs de projets.

- Soutien aux festivals

Le Département soutient les festivals :

- Voyage au coeur de l'été du 4 juillet au 4 août au cloître Dewailly à Amiens, à hauteur de 5 000 €
- Made in Picarzik les 25 et 26 mai à Toeuflès, à hauteur de 3 000 €
- Festival Basse cour du 16 au 19 mai à Poulainville à hauteur de 1 200 €
- Festival des arts de la rue Délicourt en fête le 30 juin à Ham à hauteur de 800 €

- Soutien aux projets d'Orchestre au collège

- Flixecourt

L'association Orchestre au collège de Flixecourt poursuit et développe, à la rentrée scolaire, en partenariat avec l'école de musique intercommunale de la Communauté de communes Nièvre et Somme et le collège Alfred Manessier (Flixecourt) un projet d'« orchestre au collège » de type « orchestre à vents » (flûtes, clarinettes, saxophones, trompettes, trombones, tuba et percussions) qui se traduira par deux heures d'intervention hebdomadaire à destination d'un groupe de 61 élèves volontaires de la 6ème à la 4ème.

Subvention : 8 000 €

- Feuquières-en-Vimeu

La Communauté de communes du Vimeu, à travers son école de musique intercommunale, met en place, à la rentrée scolaire, en partenariat avec le collège Gaston Vasseur de Feuquières-en-Vimeu, un projet d'orchestre au collège au sein de cet établissement. La formation envisagée est un ensemble de type « vents et musiques actuelles » (flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, batterie, basse, guitare, clavier) s'adressant à 25 élèves de 6ème. Le projet sera encadré, à raison de 2h hebdomadaires, par un professeur d'éducation musicale, ainsi que par des professeurs d'enseignement artistique.

Subvention : 3 500 €

- Amiens, collège Rosa Parks

La Communauté d'agglomération Amiens Métropole, à travers l'école de musique intercommunale Le Diapason (quartier Etouvie, Amiens), poursuit à la rentrée scolaire, en partenariat avec le collège Rosa Parks, un projet d'orchestre au collège au sein de cet établissement. Cet orchestre, de type « ensemble instrumental » (clarinettes, trombones, saxophones, trompettes, tubas, flûtes traversières, percussions, violons, violoncelles) s'adresse à un groupe d'élèves de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème. Le projet sera encadré, à raison d'1h30 hebdomadaire, par un professeur d'éducation musicale et par six professeurs d'enseignement artistique.

Subvention : 11 000 €

- Roye

La Communauté de communes du Grand Roye, à travers son école de musique intercommunale, poursuit et développe, à la rentrée scolaire, en partenariat avec le collège Louise Michel (Roye), un projet d'orchestre au collège au sein de cet établissement. Cet orchestre, qui prendra la forme d'un « mini orchestre symphonique » (flûtes, clarinettes, saxophones, cors, tubas, violons, violoncelles, contrebasses, trompettes, trombones, batterie, percussions) s'adressera à un groupe de 35 élèves de 6ème et de 5ème. Le projet donnera lieu à deux heures d'interventions hebdomadaires (pratique instrumentale et pratique orchestrale) et sera encadré par un professeur d'éducation musicale au collège ainsi que par plusieurs professeurs d'enseignement artistique.
Subvention : 5 000 €

- Amiens, collège Arthur Rimbaud

L'école de musique Saint Pierre (Amiens) poursuit et développe à la rentrée scolaire, en partenariat avec le collège Arthur Rimbaud, un projet d'« orchestre au collège » dans cet établissement. Cette formation est constituée sous la forme d'un ensemble instrumental comportant en majorité des instruments à vent (flûtes traversières, clarinettes, saxophones, trompettes, trombones, tubas, batterie, percussions, guitare, guitare basse). Ce projet donnera lieu à deux heures hebdomadaires d'intervention (enseignement de la pratique instrumentale et initiation à la pratique orchestrale) en direction d'élèves d'une classe de 6ème. Ce dispositif est complété par la mise en œuvre d'un atelier de pratique instrumentale 133 collective (1 heure hebdomadaire de pratique collective) en direction d'élèves volontaires de la 5ème à la 3ème. Le projet sera encadré par un professeur d'éducation musicale et par trois professeurs d'enseignement artistique.
Subvention : 6 000 €

- Doullens

La Communauté de communes du Territoire Nord Picardie, à travers son école de musique intercommunale, met en place à la rentrée scolaire, en partenariat avec le collège Jean Rostand de Doullens, un projet d'orchestre au collège au sein de cet établissement. La formation envisagée est un big band (guitare électrique, basse, batterie, clavier, trompette, flûte traversière, saxophone, trombone) qui impliquera 23 élèves d'une classe de 6ème. Le projet sera encadré, à raison de 2 heures un quart hebdomadaires, par un professeur d'éducation musicale et par six professeurs d'enseignement artistique.
Subvention : 3 500 €

- Ailly-le-Haut-Clocher

La communauté de communes du Ponthieu Marquenterre, à travers son école de musique, poursuit à la rentrée scolaire, en partenariat avec le collège Alain Jacques d'Ailly-le-Haut-Clocher, un projet d'orchestre au collège au sein de cet établissement. L'orchestre prendra la forme d'un ensemble de cuivres (batterie, trompettes, trombone, tubas, euphonium) et impliquera 30 élèves de 5ème et 4ème (deux groupes de classes). Le projet sera encadré, à raison de 2 heures hebdomadaires, par un professeur d'éducation musicale, ainsi que par des professeurs d'enseignement artistique.
Subvention : 2 800 €

SPORT

- Soutien à 38 comités sportifs départementaux

Les Comités départementaux sont les représentants du mouvement sportif à l'échelle du département et constituent, pour chaque discipline, la structure de coordination des clubs. Leur mission est de promouvoir et de développer leur discipline respective à travers l'organisation des compétitions départementales, des stages de détection et de perfectionnement des jeunes sportifs mais aussi des formations de cadres et d'officiels.

Le Département s'est engagé depuis plusieurs années dans un partenariat avec ces structures afin d'accompagner leurs projets sportifs à l'appui de contrats d'objectifs, dès lors qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'un plan de développement pluriannuel.

38 comités sportifs départementaux sont ainsi soutenus à hauteur de 199 000 € en 2019.

Les demandes de subventions ont été étudiées selon la nature du projet et l'adéquation avec les priorités de la politique sportive départementale, telles que le sport-santé ou le développement des activités sportives en milieu rural. Un bonus est également apporté aux projets liés au sport de nature, et, afin de soutenir l'emploi, à ceux faisant intervenir du personnel salarié.

Les délibérations du Conseil départemental et de sa commission permanente sont en ligne sur <http://www.somme.fr/deliberations/deliberations-arretes>

Contact :

Éloïse Devred
Relations presse
Conseil départemental de la Somme
03 22 71 81 33
e.devred@somme.fr